

Nombre de Conseillers :

- en exercice..... 33
- présents 27
- absents..... 06
- votants 32
- procurations..... 05

Acte certifié exécutoire compte tenu
de sa :

télétransmission en Préfecture le :

20 JUIN 2023

publication en ligne le :

20 JUIN 2023

DAVIET Roland, Maire.

Le 13 juin 2023 à 18h00, le Conseil Municipal d'Epagny Metz-Tessy, dûment convoqué le 6 juin 2023, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle d'animation, sise 15 rue de la Grenette, sous la présidence de Monsieur Roland DAVIET, Maire d'Epagny Metz-Tessy.

PRÉSENTS : Tous les Conseillers sauf Mme Sandrine CARCEY-CADET, M. Christian COCKENPOT, Mme Célia DE LA CHAPELLE, M. Thierry GUIVET, M. Philippe MORIN et M. Martin PONCET, absents et excusés.

Mme Sandrine CARCEY-CADET a donné procuration à Mme Sylvie CATALANO.

M. Christian COCKENPOT a donné procuration à Mme Laurence ROBERT.

M. Thierry GUIVET a donné procuration à M. Eric JANIN.

M. Philippe MORIN a donné procuration à M. Christophe AKELIAN.

M. Martin PONCET a donné procuration à Mme Murielle BURDET.

Mme Nathalie BERTHET-BONGAY a été désignée secrétaire de séance.

- O B J E T -

2023 / 61 Adaptation du tableau des emplois :

Monsieur le Maire expose ;

Les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

VU le code général de la fonction publique, notamment son article L 313-1 ;

CONSIDÉRANT la nécessité de maintenir un service public de qualité ;

CONSIDÉRANT la nécessité de mettre à jour le tableau des effectifs ;

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des membres présents et représentés, DÉCIDE :

DE SE PRONONCER FAVORABLEMENT SUR LA CRÉATION des postes dont le détail figure en annexe.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés sont inscrits au budget.

Pour Extrait Conforme,
Le Maire,



Roland DAVIET.

Le secrétaire de séance,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'NBB'.

Nathalie BERTHET-BONGAY.

**Annexe à la délibération approbative
du Conseil Municipal n° 2023/61
en date du 13 juin 2023**

CRÉATION DE POSTES

Il est proposé de créer les emplois permanents suivants :

Filière	Grade	Nb	Temps de travail	Date d'effet	Observations
Technique	Adjoint technique	1	24,5/35 ^{ème}	01/07/2023	Modification temps de travail (GS Tuilerie) - suppression d'un poste à 25/35 ^{ème} en parallèle
		1	Temps complet	01/07/2023	Modification temps de travail (GS Tuilerie) - suppression d'un poste à 33/35 ^{ème} en parallèle
		1	26/35 ^{ème}	01/07/2023	Modification temps de travail (GS Tuilerie) - suppression d'un poste à 27/35 ^{ème} en parallèle
		1	25/35 ^{ème}	01/07/2023	Modification temps de travail (GS Grenette) - suppression d'un poste à 24/35 ^{ème} en parallèle
		1	26/35 ^{ème}	01/07/2023	Modification temps de travail (GS Tuilerie) - suppression d'un poste à 22/35 ^{ème} en parallèle
		1	21.5/35 ^{ème}	01/07/2023	Modification temps de travail (GS Tuilerie) - suppression d'un poste à 22/35 ^{ème} en parallèle
Sociale	Agent social	1	30/35 ^{ème}	01/07/2023	Modification temps de travail (LO P'TIOU) - suppression d'un poste à temps complet en parallèle

Il est proposé de créer les emplois non permanents suivants :

Filière	Emploi	Nb	Temps de travail	Date d'effet	Observations
Animation	Agent périscolaire	2	26/35 ^{ème}	01/07/2023	Contrat parcours emploi compétences (groupes scolaires)